



Réseau Bléone-Durance

Réunion du 24/05/2018

AXE 3 / Ouverture culturelle et au monde

Les co-coordonnateurs

Monique JEAN dit GAUTIER
Jean-François LECOMTE

Tel
04 92 68 32 87
04 92 36 71 90

Fax
04 92 68 38 16
04 92 36 71 91

Mél.
Ce.0040014u
@ac-aix-marseille.fr
Ce.0040490l@ac-aix-
marseille.fr

Collège Marcel Massot
Place de l'église
04250 La Motte du Caire

Lycée Pierre Gilles de
Genes
2 route de Champcier
BP9039
04990 DIGNE LES
BAINS Cedex9

Après un tour de table, Monique JEAN DIT GAUTIER, co-coordonnatrice du réseau, expliquent aux personnes invitées à la réunion de la commission le fonctionnement du réseau.

Dans un 1^{er} temps, un diagnostic complet de tous les EPLE, membres du réseau, a été réalisé. À partir de ce diagnostic, 3 axes de travail ont été dégagés ce qui a débouché sur la mise en place des commissions.

Concernant notre commission « ouverture culturelle et au monde », des retours d'informations sont encore attendus afin de terminer l'inventaire des projets culturels et artistiques de tous les établissements.

1. Partenariats académiques (Serge DJEKOU) :

Plusieurs partenariats sont déjà mis en place dans le cadre de l'académie :

- EDF qui propose par l'intermédiaire de son service éducatif des partenariats avec tous les établissements scolaires de l'académie.
- Orange qui proposera très prochainement des partenariats, la seule condition étant que les EPLE soient équipés de la fibre optique.

Ces entreprises ont déjà signées avec l'académie. Chaque établissement peut solliciter le partenaire par l'intermédiaire des services départementaux.



2/4

M. LAVIS, DASEN des Alpes de Haute Provence, souhaite la mise en place de projets inter-établissements (ex : astronomie, théâtre).

Le financement de ces projets pourra être pris en charge par les partenaires (EDF, Orange) après rencontre avec Monsieur le Directeur Académique.

Le projet proposé ne doit pas être forcément en lien avec l'activité du financeur. Il faudra simplement mettre en avant le partenariat dans les documents de communication (logo notamment).

2. Partenariats établissements :

Bien entendu, chaque EPLE peut mettre en place ses propres partenariats.

Ceux-ci pourront être étendus aux autres EPLE du réseau afin de mutualiser et de profiter de l'expérience des établissements initiateurs des projets.

3. Outils d'évaluation des projets :

Lors de la précédente réunion, un début de réflexion avait été mené sur l'évaluation des projets par les enseignants (porteurs des projets) et par les élèves.

• **Questionnaire-bilan à destination des enseignants :**

M. ?, professeur d'italien, propose une fiche d'évaluation très complète et bien construite reprenant les principales caractéristiques du projet, le public visé, les partenariats, les objectifs, les

critères d'évaluation des élèves, les besoins financiers et matériels, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, la possibilité d'étendre ce projet au réseau, etc. (voir pièce jointe)



3/4

Ce document de travail de qualité sera à compléter :

- au niveau du public visé (inclure la « liaison écoles/collège » et le « cycle 3 ») ;
- au niveau de l'évaluation des élèves (inclure la « production par observation » et « autre production ») ;
- par une question sur la reconduction éventuelle du projet par son porteur ;
- par une question sur l'éventuelle transposition du projet au réseau pour en faire bénéficier un autre établissement.

• **Document bilan à destination des élèves :**

La proposition est faite par Mme LE FUR, proviseure-adjointe du collège Camille Reymond, de demander aux élèves leur ressenti, à partir du tracé de leur main, en utilisant les cinq doigts : le pouce – ce qui a été super pendant l'activité, l'index – ce que nous voulons montrer et partager, le majeur – ce qui ne nous a pas plu, l'annulaire – ce que nous voulons garder précieusement, l'auriculaire – un élément plus personnel à conserver.

Après débat, il ressort que ce document bilan devra être adapté en fonction des niveaux. Pour le cycle 4, un document plus formel sera proposé mettant en avant les ressentis positifs mais aussi négatifs sur le projet évalué.

4. **Autres échanges au cours de la réunion :**

Les différents partenaires locaux présents à la réunion (musées notamment, représentants du département, etc.) rencontrent des difficultés pour prendre contact avec les EPLE et établir des partenariats.

Par exemple, Mme DECASTILLE, en charge du réseau des musées des Alpes de Haute Provence, est en attente des propositions de la part des établissements.



Après discussions, il est retenu comme proposition d'entrer par le biais des coordonnateurs du réseau Bléone pour simplifier la mise en place des partenariats.

4/4

Les différents musées représentés nous rappellent les actions déjà menées auprès des établissements :

- Le musée Gallo-Romain de Sisteron qui développe des actions éducatives sur l'antiquité mais qui propose aussi des actions autour de la sociologie (étude des rites funéraires par exemple).
- Le musée Gassendi de Digne qui a déjà mis en place des partenariats avec des écoles et le lycée David Neel et qui propose des actions dans le cadre de la Nuit des musées.

D'autres actions peuvent voir le jour dans le cadre du Musée « hors les murs », de la rentrée en musique...

L'importance du rôle du référent culture de l'établissement est rappelée dans la démarche de projet. Il faut aussi s'appuyer sur les compétences de l'IEN chargé de la mission Artistique et Culturelle au niveau du département.

La mise en place une réunion « culture » (regroupant les chefs d'établissements, les référents cultures des établissements, le Conseil Départemental et les associations culturelles invitées) en début d'année scolaire est souhaitée par les membres de la commission afin de référencer l'offre culturelle sur tout le département.

Cette proposition sera soumise à M. LAVIS pour validation.

Secrétaire David Van Outryve Principal du collège de saint André